

AFFAIRE N° 18 - Réalisation de Plateaux Verts à SAINT-DENIS aux lieux dits : - MONTAGNE 15ème - BRULE - SAINT-FRANCOIS - MONTAGNE 16ème km - Approbation des différents projets de réalisation - Approbation du plan de Financement

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de l'opération " Plateaux Verts " dont les crédits ont été votés par le Conseil Régional, la Municipalité de Saint-Denis à l'intention de procéder à la réalisation de quatre plateaux à implanter dans les écarts de la Ville, à savoir par ordre de priorité :

- MONTAGNE 15ème km - terrain cadastré sous le n° C E 8
- BRULE - terrain cadastré sous le n° C M 137
- MONTAGNE 16ème km - terrain cadastré sous le n° CH 48 et 49
- SAINT-FRANCOIS - terrain cadastré sous le n° C P 103.

Actuellement, tous ces terrains sont propriétés communales. Le plan de financement pourrait s'établir de la façon suivante pour chaque opération :

- subvention Etablissement Public Régional :	100 000 F
- emprunt à contracter par la région ou par la Mairie	
mais remboursé par la Région :	100.000 F
	TOTAL 200 000 F

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs, d'une part d'approuver les projets de réalisation de plateaux verts à la MONTAGNE 15ème km, au BRULE, à SAINT-FRANCOIS et à la MONTAGNE 16ème km, conformément aux dossiers dressés par les services techniques de la Ville ;

D'autre part d'approuver le plan de financement précité, et de vous engager à pourvoir à l'entretien des plateaux verts réalisés et à leur conserver leur vocation d'installations sportives mises à la disposition des jeunes et sportifs de la Commune

Mesdames, Messieurs, je mets la question aux voix

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

 Vu
 St. Denis le 16 mai 1978
 Pour le Préfet
 Le Secrétaire Général
 Signé: Patrice MAGNIER
 Pour copie certifiée conforme
 P. le Directeur des Finances et des
Collectivités locales
 Le chef de Bureau délégué
 J. LA COSTE